

**BULLETIN RÉGIONAL
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

Chaudière-Appalaches

Deuxième trimestre 2002

Volume 22, numéro 2

Ce document a été produit par la Direction de la planification et du partenariat d'Emploi-Québec, région de la Chaudière-Appalaches

Direction

Lucie Paré, directrice par intérim

Rédaction

Yvan Nadeau
Suzanne Lefebvre

Revue de presse

Direction de la planification et du partenariat

Mise en page

Noëlline April

Édition et distribution

Dany Royer
Martine Thériault

Texte sur la conjoncture

Giao Vungoc, Direction du plan et de l'information sur le marché du travail

Tableaux et graphiques

Omar Choucair, Direction du plan et de l'information sur le marché du travail
Gaétan Eeckhoudt

Révision linguistique

Renée Dolbec, Le Graphe enr.

AVANT-PROPOS

La connaissance du marché du travail constitue une prémisses essentielle face à l'établissement de priorités d'intervention d'une région ou d'un territoire. Elle permet notamment d'orienter les actions dans le sens des besoins de la région, tant pour les partenaires que pour les différentes clientèles.

Dans un contexte où l'économie est en constante mutation, il apparaît nécessaire d'obtenir régulièrement une lecture, la plus fidèle possible, des principaux événements touchant une région et leur impact sur le marché du travail.

Le Bulletin régional sur le marché du travail tente, par son contenu, de répondre à cette obligation de mieux connaître la réalité du monde du travail de la région.

Une partie importante des informations provient d'une revue de presse régionale alors que les analyses sur le marché du travail sont tirées des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

La rédaction du bulletin régional est sous la responsabilité de l'équipe de la Direction de la planification et du partenariat d'Emploi-Québec, alors que la Direction régionale demeure responsable du contenu de la publication.

Nous espérons donc que cette publication vous permettra d'obtenir une lecture plus précise du marché du travail régional.

La directrice régionale, par intérim

Andrée Morin

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME TRIMESTRE 2002

FAITS SAILLANTS	5
1. La conjoncture	7
2. Les principaux événements régionaux par secteur d'activité économique.....	7
3. Le marché du travail	11
3.1 L'ensemble du Québec.....	11
3.2 La région de la Chaudière-Appalaches	12
3.3 Les autres régions du Québec	12
3.4 L'emploi selon le sexe.....	12
3.5 L'emploi selon le groupe d'âge	13
3.6 La situation de l'emploi chez les prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi.....	13
3.6.1 Les prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi.....	13
3.6.2 Les prestataires de l'assurance-emploi n'ayant déclaré aucun revenu.....	13
3.7 L'emploi selon le secteur d'activité	14
3.8 L'emploi selon le grand groupe professionnel.....	14
Étude spéciale : Conjuguer croissance et pénurie de main-d'œuvre	15
Tableaux et graphiques	18
Mise en garde méthodologique	32

LEXIQUE

Population de 15 ans et plus

Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active

Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.

Emploi

Nombre de personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à celle des personnes occupées utilisée par l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Chômeurs

Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs
_____ x 100
Population active

Taux d'activité

Population active
_____ x 100
Population de 15 ans et plus

Taux d'emploi

Emploi
_____ x 100
Population de 15 ans et plus

Bulletin régional sur le marché du travail

RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

DEUXIÈME TRIMESTRE 2002

FAITS SAILLANTS

- ↵ Au deuxième trimestre de 2002, la région de la Chaudière-Appalaches compte 203 100 emplois, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 3,4 % ou 6 600 personnes occupées comparativement au deuxième trimestre de 2001.
 - ↵ L'effervescence du marché du travail au deuxième trimestre de 2002 porte le taux de chômage à 6,1 %, soit le plus bas de l'ensemble du Québec, et le taux d'emploi à 63,5 %, suivant ainsi la région de la Montérégie qui affiche, quant à elle, le meilleur taux d'emploi de l'ensemble du Québec, soit 66,7 %.
 - ↵ Le secteur de la fabrication influence nettement l'augmentation d'emplois dans la région de la Chaudière-Appalaches. Des secteurs tels que la fabrication des portes et fenêtres, des planchers, du meuble ont profité des gains d'emplois attribuables à la vitalité de consommation des particuliers. À cet égard, le secteur du commerce présente aussi des augmentations d'emplois. D'autres secteurs stratégiques de l'industrie de la fabrication, tels que le plastique et les matériaux composites, la transformation alimentaire, la fabrication des produits métalliques, pour ne nommer que ceux-là, sont possiblement responsables des gains d'emplois. L'élimination temporaire des droits sur le bois d'œuvre du 22 avril au 21 mai a entraîné une hausse marquée de la production des exploitants de scieries au deuxième trimestre.
 - ↵ Entre les deuxièmes trimestres de 2002 et de 2001, l'augmentation d'emplois dans Chaudière-Appalaches a davantage profité aux hommes. La totalité des nouveaux emplois se retrouvent chez les hommes (+ 7 200), alors qu'au contraire, on constate une diminution de 600 emplois chez les femmes.
 - ↵ Par ailleurs, l'examen des variations d'emplois par groupe d'âge favorise davantage les personnes âgées de plus de 30 ans, avec une croissance d'emplois de 4,1 % comparativement à 1,8 % chez les 15-29 ans. Au deuxième trimestre de 2002, le taux de chômage des plus de 30 ans s'établit à 4,3 % dans la région de la Chaudière-Appalaches, un taux que plusieurs analystes considèrent comme étant lié à une situation de « plein emploi ».
 - ↵ Les renseignements concernant la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec pour laquelle une partie de Chaudière-Appalaches est représentée, sont très intéressants, affichant un taux de chômage sous la barre des 6 % et un taux d'emploi de 64,4 %. Ce sont des performances plus qu'appréciables.
-

RÉGION ADMINISTRATIVE 12

CHAUDIÈRE-APPALACHES



1 LA CONJONCTURE

Le niveau national et international¹

Les données économiques récentes montrent une certaine décélération de l'expansion de l'activité économique au deuxième trimestre de 2002. La baisse du marché boursier et les scandales comptables à répétition récents (Enron, WorldCom, etc.), de même qu'un marché du travail difficile, rendent les consommateurs moins optimistes : l'indice de confiance des consommateurs a baissé de 110,3 en mai à 106,4 en juin, alors que les ventes au détail ont fléchi de 0,9 % en mai. Par ailleurs, le secteur manufacturier, durement affecté par la dernière récession, montre des signes de reprise. En effet, en mai la production industrielle est en hausse de 0,9 % et les commandes durables de 0,6 %. Le taux d'utilisation de la capacité a légèrement augmenté, atteignant 75,5 % pour le même mois. L'indice manufacturier des directeurs d'achat de l'Institute for Supply Management s'élève à 56,2 en juin, indiquant ainsi l'expansion de l'activité manufacturière. Pour sa part, l'indice économique avancé du Conference Board a enregistré une hausse de 0,4 % en mai, après une baisse de 0,3 % le mois précédent, laissant présager une expansion modérée pour les prochains mois.

Au Canada, l'expansion économique s'avère plus robuste qu'aux États-Unis, comme en témoigne une différence remarquable dans la performance du marché du travail des deux pays depuis le début de l'année. La bulle éclatée des prix des actions et les problèmes financiers des entreprises américaines actives dans le secteur de la nouvelle économie (Internet, télécommunications, etc.) expliquent notamment l'écart dans les résultats, puisque ce secteur occupe une place plus importante dans l'économie américaine que dans l'économie canadienne.

La vigueur de l'économie canadienne a amené la Banque du Canada à hausser les taux d'intérêt à deux reprises afin de prévenir une surchauffe de la croissance économique et de ralentir l'inflation. Et cela contrairement à ce qui s'est fait aux États-Unis, où la Réserve fédérale a laissé le taux inchangé depuis le mois de décembre dernier, en s'appuyant sur l'absence des pressions inflationnistes et un rythme d'expansion économique incertain pour les prochains mois. L'indice de prix de base, excluant les composantes volatiles (énergie et aliments), a augmenté de 2,2 % en mai par rapport au même mois de l'an dernier, ce qui est supérieur à la médiane de la fourchette cible déterminée par la Banque du Canada. Cette situation persistante, combinée avec la poursuite d'une croissance économique forte,

amènera la banque centrale à hausser davantage les taux d'intérêt.

En avril, l'économie canadienne a maintenu un rythme de croissance élevé (0,8 %), soit un gain mensuel le plus marqué depuis le début de 2000, et cela après avoir affiché une progression annualisée de 6 % au premier trimestre. La forte création d'emplois depuis le début de l'année a alimenté les dépenses de consommation et la croissance économique, alors que les ventes au détail s'accroissaient en avril de 1 % au Canada et de 0,7 % au Québec. Comme au Canada, le produit intérieur brut (PIB) aux prix de base du Québec a progressé de 2,3 % au premier trimestre 2002 par rapport au même trimestre de l'an dernier. Cette augmentation, semblable à la performance du Canada (+ 2,1 %), est surtout attribuable au secteur des services (+ 3,2 %), alors que les industries de biens ont connu une croissance de 0,5 %.

Signe de vigueur du secteur manufacturier : en avril, les expéditions manufacturières ont grimpé respectivement de 5 % au Canada et de 3 % au Québec. Les livraisons étaient en hausse dans la plupart des 21 secteurs répertoriés. Le taux d'utilisation de la capacité au Canada a augmenté à 81,7 % au premier trimestre, soit la première hausse après six trimestres successifs. Les entreprises canadiennes sont optimistes quant au climat d'affaires pour les prochains mois : l'indice canadien Ivey des directeurs d'achat a augmenté à 56,6 en mai, montrant une augmentation d'activité des entreprises canadiennes.

2 LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE²

Les événements régionaux marquants du *Bulletin régional sur le marché du travail* sont tirés, pour la plupart, de la revue de presse préparée chaque semaine par la Direction de la planification et du partenariat, à partir des principaux quotidiens et hebdomadaires vendus dans la région, à savoir les journaux *Le Soleil*, *Le Journal de Québec*, *Le Devoir*, *le Journal Les Affaires*, *le Journal économique de Québec* et certains hebdomadaires régionaux (*Le Courrier de Frontenac*, *Beauce-Média*, *La Voix du Sud*, etc.). L'essentiel des événements régionaux se retrouve dans les revues de presse du 5 avril 2002 au 30 juin 2002.

Agriculture

Selon le recensement de 2001, Statistique Canada nous apprend que le nombre de fermes au Québec a chuté de 10,7 %. Toutefois, les fermes québécoises

¹ La section sur le niveau national et international a été rédigée par Giao Vungoc, économiste à la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail.

² Les secteurs d'activité économique correspondent au système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de Statistique Canada.

prennent du poids. La taille moyenne des fermes a progressé de 35,6 % en dix ans seulement, passant de 194 acres en 1981 à 263 acres l'an dernier. Entre les années 1996 à 2001, l'industrie porcine a connu son heure de gloire, le Québec demeurant toujours le principal producteur au pays. Le portrait agricole indique aussi que le Québec demeure de loin le principal producteur acéricole avec ses 30,7 millions d'entailles et fournissant 91 % de la production canadienne. La région de la Chaudière-Appalaches est visée notamment par ces deux types de productions.

Un temps d'arrêt de deux ans ou de 18 mois, selon les régions, a remplacé le récent moratoire décrété sur l'implantation de nouvelles porcheries, tandis que les producteurs de porcs auront jusqu'en 2010 pour rétablir l'équilibre en phosphore des terres saturées de lisier porcin. La Chaudière-Appalaches, désignée zone d'activité limitée, fait partie des régions où le temps d'arrêt prévu est de deux ans. Des accords à ces temps d'arrêt sont prévus pour des projets d'agrandissement qui ajoutent moins de 250 porcs, dans la mesure où les terres de production sont en équilibre. Pour les projets d'agrandissement pour plus de 250 porcs, ils ne sont permis qu'avec le traitement complet des déjections, lequel nécessite une technologie très onéreuse. Le ministère de l'Environnement compte embaucher 100 personnes de plus dans son département de l'inspection, qui ne compte actuellement que 50 inspecteurs. Le nombre d'inspections annuel devrait se chiffrer à 12 000.

Extraction minière

La société minière LAB Chrysotile a décrété le 28 avril 2002 un lock-out à la mine Lac d'amiante du Canada (LAC) à la suite du rejet des offres patronales par les travailleurs. Quelque 350 travailleurs sont visés.

Le gouvernement du Québec adopte une politique sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Le ministère des Transports a pris des engagements fermes en ce qui concerne l'asphalte-amiante et les travaux d'infrastructures avec l'asphalte-ciment. À moyen terme, cette politique qui devrait permettre de doubler la demande intérieure pour l'amiante au Québec donnera un coup de pouce en ce qui concerne le commerce extérieur, en termes de modèles d'utilisation.

Construction

Les grands projets hydroélectriques et d'infrastructures routières stimulent les besoins en main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Dans Chaudière-Appalaches, rappelons le projet de construction pour une deuxième chaussée de l'autoroute 73 et les travaux de réfection en cours sur les ponts du secteur de la municipalité de Saint-

Nicolas, notamment sur le pont Pierre-Laporte. La demande pour les cadres, les contremaîtres et les opérateurs spécialisés est forte.

La réfection de routes est également prévue, par l'intermédiaire du programme d'infrastructures Canada-Québec, dans les MRC suivantes : L'Amiante, Bellechasse, Les Etchemins et Montmagny.

En mars 2002, la ville de Saint-Georges de Beauce a délivré 51 permis de construction pour une valeur de 4,8 millions de dollars. La majorité de ces permis ont trait au secteur résidentiel.

Fabrication des aliments et de boissons

Le ralentissement de l'économie nord-américaine en 2001 n'a pas freiné les exportateurs québécois du secteur agroalimentaire. Pour l'ensemble du Québec, les exportations de produits alimentaires ont fait un bond de 16,8 %, atteignant quelque 3,4 milliards de dollars. Il s'agit d'un sommet. Mentionnons que les expéditions de porcs ont représenté le tiers de la croissance, suivies des produits laitiers, des préparations alimentaires, des sucreries et des fruits et légumes. Les marchés américain et mexicain demeurent des marchés cibles prioritaires. Un des défis est d'entrer dans le système de distribution des marchés d'exportation.

À l'assemblée générale de la coopérative laitière Agrinove qui s'est tenue le 25 avril 2002, les sociétaires ont été à même de constater que 2001 a été une année de renaissance pour la coopérative. Un audacieux plan de relance s'est entre autres traduit par un investissement de 18 millions de dollars dans l'usine de Sainte-Claire rachetée par Agrinove en février 2001. Cette usine a ainsi doublé sa capacité de production. Les nouveaux partenariats d'affaires et les projets d'une nouvelle ligne de produits ont permis la consolidation d'une centaine d'emplois et la création d'une trentaine. L'avenir s'annonce prometteur pour Agrinove, qui tire actuellement 72 % de ses revenus de la vente de lait, son principal produit étant le lait UHT.

Usines de textile

Régitex, de Saint-Joseph de Beauce, prévoit donner le coup d'envoi, vers l'automne 2002, de travaux d'agrandissement et de modernisation de son usine, au coût d'environ 1,5 million de dollars. Ces travaux consisteront en une addition de 7 000 pieds carrés qui permettra de recevoir deux nouvelles machines de production. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de fils de coton, polyester et fibres synthétiques.

Fabrication de vêtements

L'entreprise Confection Mina, spécialisée dans la confection de vêtements mode et de vêtements sport en denim et autres matériaux, a récemment inauguré ses nouveaux locaux à Adstock dans la MRC de l'Amiante. L'entreprise compte maintenant 50 employés, dont 10 nouveaux.

Fabrication de produits en bois

Encore bien des négociations et des questions à régler au sujet des décisions récentes concernant l'imposition de sanctions tarifaires sur les exportations du bois d'œuvre canadien. Pensons notamment au cas des scieries frontalières établies sur notre territoire qui, bien qu'elles s'alimentent en grande partie dans les boisés américains, devront payer les droits compensatoires en raison d'une partie de leur approvisionnement dans les forêts publiques du Québec. C'est le cas d'entreprises comme Bois Daaquam de Saint-Just-de-Bretenières, Maibec, Blanchette ou Fontaine. Il faut savoir qu'une entreprise canadienne qui s'alimente entièrement dans les forêts américaines n'est pas visée par les surtaxes récemment adoptées par les États-Unis. Les entreprises qui s'approvisionnent au Canada et aux États-Unis pourront-elles parvenir à une certaine forme d'entente?

Selon Statistique Canada dans *L'étude trimestrielle sur le produit intérieur brut*, l'élimination temporaire des droits sur le bois d'œuvre (à la fois à titre de mesure de compensation et de mesure antidumping), du 22 avril au 21 mai, a donné lieu à une hausse marquée de la production des exploitants de scieries au deuxième trimestre et, par conséquent, de l'emploi dans ce domaine. Après le 21 mai, la situation s'est transformée et les scieries ont commencé à ralentir leur production.

Il faut savoir que les exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis ont plongé au cours des semaines qui ont suivi l'imposition des tarifs compensatoires américains. Le Québec, qui représente le quart des exportations canadiennes de bois d'œuvre, a subi un recul de tout près de 50 % du volume de ses expéditions de bois au sud de la frontière par rapport à la même période, l'an dernier.

En juin dernier, un des propriétaires de Bois Daaquam, une société de Saint-Just-de-Bretenières qui tire tous ses revenus de la vente de bois d'œuvre, a fait part de trois projets. Le premier vise la construction d'une usine de rabotage très moderne au coût de 8 millions de dollars à Saint-Just-de-Bretenières là où se trouve l'usine principale, tout près de la frontière américaine et à quelque 50 kilomètres de Montmagny. Un deuxième projet concerne l'établissement d'une usine de 45 millions de dollars US dans le Maine. La construction de cette

usine qui aura une capacité de production de 200 millions de pieds mesure de planche (pmp) devrait pouvoir commencer à l'automne. Le troisième projet a trait à un investissement de 12 millions de dollars pour la construction en Mauricie d'une usine de seconde transformation pour y faire des bois reconstitués à l'aide des matières premières achetées d'autres scieries.

Devant la situation d'incertitude dans le domaine de la production et de la vente du bois d'œuvre, la papetière Domtar a pris la décision de fermer, et ce, pour une période indéterminée, deux usines de bois de sciage situées à Sainte-Aurélie et Sainte-Marie de Beauce. Au total, 210 travailleurs sont mis à pied. Ces deux usines produisent annuellement 160 millions de pmp.

Par ailleurs, la scierie François Giguère, située dans la MRC de Beauce-Sartigan, rappelle les travailleurs qu'elle avait mis à pied. Une soixantaine de travailleurs sont visés.

La trentaine de travailleurs de l'entreprise Moulin de préparation de bois en transit de Saint-Romuald ont perdu leur emploi en raison d'une faillite. Le principal facteur ayant conduit l'entreprise à la faillite serait la construction d'un nouveau moulin, il y a deux ans, et aux problèmes pour le mettre en marche.

L'entreprise Les Bois de Plancher PG de Beauceville se porte acquéreur de son concurrent Plancher Beauceville. Les propriétaires de Plancher PG possèdent aussi l'entreprise Bois Franc Model, une entreprise spécialisée dans le vernissage. Les trois entreprises fournissent du travail à 200 personnes et la croissance du volume d'affaires fera en sorte d'ajouter des emplois.

L'entreprise Portes patio Résiver met en production trois nouvelles portes, dont deux portes en pvc pour le marché américain. Elle produit aussi une nouvelle porte hybride pour le marché canadien et du nord des États-Unis, soit une porte haut de gamme qui réunit la solidité de l'aluminium (extérieur), le pvc (au milieu) et la beauté du bois (intérieur). L'entreprise compte se doter de 50 nouveaux emplois en deux ans pour la réalisation des nouveaux produits.

L'entreprise Boa-Franc construit actuellement, au coût de 9 millions de dollars, une deuxième usine à Saint-Georges de Beauce. Elle prévoit ainsi créer 200 emplois d'ici à cinq ans. La construction du nouveau site situé à 5 minutes des installations actuelles devrait être terminée en juillet, mais déjà l'entreprise embauche. Des 40 nouveaux emplois disponibles cette année, 18 postes ont déjà été comblés. Il en reste donc un peu plus de 20 à pourvoir cette année. Boa-Franc est le leader canadien dans la fabrication de planchers de bois franc prévernissés. L'entreprise écoule actuellement

75 % de sa production à l'extérieur du Canada (Amérique du Nord, Europe, Asie).

Impression et activités connexes de soutien

L'entreprise Reliure Express de Beauceville investit plus de un million de dollars dans un projet d'acquisition et d'agrandissement de ses locaux. Reliure Express fait de la reliure, de l'ensachage et de l'insertion d'encarts en sous-traitance. Elle emploie actuellement 42 personnes, et 9 autres devraient s'ajouter au personnel d'ici l'automne. Des postes d'opérateurs et d'opératrices sont notamment à combler.

Fabrication de produits du pétrole et charbon

Ultramar poursuit ses investissements à la raffinerie Jean Gaulin de Lévis. La compagnie investira plus de 100 millions de dollars d'ici à 2006, poursuivant ses objectifs de modernisation en vue de répondre aux normes environnementales. Les retombées économiques de la raffinerie sont diverses : achats de biens et services évalués à 90 millions de dollars, notamment dans la grande région de Québec, travaux d'ingénierie, emplois de qualité.

Fabrication de produits chimiques

Le Groupe M. Vachon, fabricant de produits pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques, tous naturels, investira 3 millions de dollars sur une période de 18 mois. Cet investissement doit servir à adapter l'usine aux nouvelles technologies. Le marché américain est visé.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

ADS obtient son deuxième contrat de Polaris Industries pour la conception, l'ingénierie, le prototypage, la fabrication de la coque et de la carrosserie d'un nouveau modèle de motomarine, une affaire de 40 millions de dollars sur quatre ans. Pour remplir ce contrat, les usines de Saint-Clotilde-de-Beauce et de Saint-Elzéar créeront 50 emplois.

Fabrication de produits métalliques

Industries Canatal de Thetford Mines a des projets d'agrandissement de l'ordre de 24 000 pieds carrés. L'entreprise doublera ainsi sa superficie et investira 2,2 millions de dollars.

Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques

Après avoir annoncé au mois de mars 2002 qu'il fermerait son usine de Montmagny en l'an 2004, le fabricant d'appareils ménagers Inglis-Whirlpool se

retrouve maintenant avec 40 postes à combler, en raison d'une augmentation de la production. Il s'agit de postes de journaliers polyvalents.

Fabrication de matériel de transport

Alutrec vient d'entreprendre les travaux d'aménagement de nouveaux espaces pour promouvoir ses ventes à ses installations de Sainte-Agathe de Lotbinière, au coût d'environ 500 000 \$. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de semi-remorques à plateau en aluminium. On prévoit que le projet permettra la création de 35 emplois par année.

Activités diverses de fabrication

Control Skateboards, important fabricant de planches à roulettes situé à Saint-Romuald, compte introduire d'ici à six mois un nouveau quart de travail afin de pouvoir répondre à la demande. L'entreprise emploie actuellement 15 personnes et vise à accroître sa capacité de production. Les planches fabriquées par Control Skateboards sont déjà vendues dans une dizaine de pays, dont les États-Unis, le Mexique, la France, l'Allemagne, l'Australie et le Japon. Le quart de la production est vendu à Montréal et à Québec sous l'étiquette maison de Control.

L'entreprise Groupe Procycle, spécialisée dans la fabrication de bicyclettes et d'équipements de conditionnement physique, vient d'entamer des travaux d'agrandissement et de modernisation à Saint-Georges de Beauce, au coût d'environ 1,5 million de dollars. Le projet consistera dans l'addition de 2 800 pieds carrés en vue d'aménager une nouvelle ligne de production. L'entreprise compte accroître la capacité de production d'exerciceurs (sa division Fitness) afin de poursuivre notamment sa percée dans le marché européen.

Industries du film et de l'enregistrement sonore

C'est chose faite. Le Cinéma des Chutes, situé à Saint-Nicolas, est maintenant ouvert. Le nouveau cinéma a nécessité un investissement de 3 millions de dollars tout en permettant la création d'une quinzaine d'emplois. Le cinéma compte huit salles et peut accueillir 975 personnes.

Finance et assurances

Une fois la restructuration terminée, le Mouvement Desjardins prévoit maintenant à court terme un recrutement massif, notamment à Lévis. La plupart des équipes de la première vice-présidence, Ventes et Marketing et Affaires institutionnelles travaillent maintenant à Lévis plutôt qu'à Montréal. De plus, les filiales du Mouvement ont des projets de développement et prévoient des croissances d'emploi dans le domaine des assurances. Au Mouvement Desjardins, la planification financière est sur la

sellette et vise des étudiants des niveaux universitaire et collégial.

Services d'enseignement

Le Centre de formation professionnelle en montage de lignes électriques de Saint-Henri investira quelque 1,2 million de dollars pour d'importants travaux de rénovation. Près de 80 élèves sont diplômés de ce centre chaque année.

Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Bellechasse a obtenu un Phénix de l'environnement. Le CFER, qui forme des jeunes âgés entre 16 et 18 ans pour la réutilisation et la récupération d'équipement informatique, a été honoré dans la catégorie Mise en valeur des matières résiduelles – Entreprise de réemploi, de tri et de récupération, de recyclage, de compostage ou autre.

Soins de santé et assistance sociale

Le réseau de la santé de Chaudière-Appalaches doit préparer la relève afin de compenser les départs prochains de plusieurs membres du personnel d'encadrement. En effet, 47 % du personnel d'encadrement a plus de 50 ans et 12 % a 55 ans et plus. La situation est problématique principalement dans les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) où la moyenne d'âge du personnel d'encadrement est la plus élevée. Actuellement 400 personnes occupent un poste de cadre dans la région de la Chaudière-Appalaches.

La Chaudière-Appalaches est l'une des huit régions qui se partageront 50 millions de dollars afin de réduire les écarts de financement interrégionaux. Ces montants s'ajoutent aux crédits déjà prévus par le ministère de la Santé et des services sociaux.

Hébergement et services de restauration

Le Groupe Normandin a investi près de 2 millions de dollars à Saint-Jean-Port-Joli, dans un restaurant récemment acquis et connu sous le nom de Le Gueuleton.

Organisations professionnelles et similaires

En mars, les associations touristiques régionales (ATR) ont ratifié une nouvelle entente de partenariat avec le gouvernement du Québec. Celui-ci s'y engage à accroître de 15 % sur trois ans le budget de fonctionnement des ATR. Chaque région dispose donc d'une enveloppe de quelque 2,5 millions de dollars en trois ans en vue du développement de son offre touristique. Le développement peut toucher l'amélioration de la qualité de l'hébergement, la mise en place d'activités novatrices et l'amélioration des infrastructures d'accueil.

Administrations publiques

La ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, Linda Goupil, a annoncé un troisième agrandissement en trois ans et l'élargissement du mandat du Carrefour de nouvelle économie de Saint-Georges de Beauce. Jusqu'à ce jour, le CNE de Saint-Georges se concentrait sur les technologies de l'information. Désormais, il pourra s'associer des entreprises orientées vers les technologies de production, à savoir l'ingénierie, la fabrication, le montage, la manutention automatisée.

3 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 L'ensemble du Québec

Les principaux indicateurs du marché du travail tirés de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (tableau 1) affichent une performance remarquable en ce deuxième trimestre de 2002. C'est particulièrement le cas pour la croissance de l'emploi, qui est en hausse de 4,2 % (ou 146 300 personnes occupées de plus) par rapport à la même période en 2001. De plus, la majorité de ces nouveaux emplois sont à temps plein (près de 105 000). Le niveau de l'emploi total pour l'ensemble du Québec atteint ainsi 3 625 500, ce qui fait bondir le taux d'emploi à plus de 60 %, alors qu'il se situait à 58,2 % un an plus tôt. Bien que le marché du travail ait attiré près de 137 500 personnes de plus (la population active), la forte création d'emplois a permis au taux de chômage de l'ensemble du Québec de baisser, passant de 8,9 % au deuxième trimestre de 2001 à 8,4 % en 2002. Le nombre de chômeurs et de chômeuses est ainsi passé de 341 200 à 332 400, une baisse de 8 800 pour la période.

Enfin, la durée moyenne du chômage au Québec au deuxième trimestre de 2002 descend en bas des 24 semaines, alors qu'en 2001 elle se retrouvait à plus de 25 semaines.

3.2 La région de la Chaudière-Appalaches

Les résultats des estimations de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (tableau 1), en ce deuxième trimestre de 2002, procurent à la région de la Chaudière-Appalaches un gain important sur le plan de la croissance de l'emploi avec 3,4 % ou 6 600 personnes occupées de plus par rapport au même trimestre de l'année 2001. Comme dans l'ensemble du Québec, une proportion importante de ces nouveaux emplois sont à temps plein. En effet, plus de 4 000 occupent les personnes au-delà de 30 heures par semaine. Le taux d'emploi illustre cette hausse de l'emploi, passant de 61,8 % au deuxième trimestre de 2001 à 63,5 % un an plus tard.

Même si la perception d'un marché du travail ouvert a favorisé l'arrivée de 4 800 personnes actives de plus

dans le marché du travail régional, le nombre de postes disponibles a été suffisant pour permettre à près de 2 000 chômeurs et chômeuses d'intégrer ou réintégrer le marché du travail. Par conséquent, le nombre de personnes en recherche d'emploi est passé de 14 900 au deuxième trimestre de 2001 à 13 100 en 2002. Cette diminution du nombre de chômeurs et de chômeuses favorise évidemment la baisse du taux de chômage régional, lequel atteint 6,1 % en ce deuxième trimestre de 2002.

Seule ombre au tableau en ce deuxième trimestre de 2002 pour la région, la durée moyenne du chômage s'allonge, passant de 21,5 semaines au deuxième trimestre de 2001 à 24 semaines en 2002. Cette durée moyenne du chômage se rapproche ainsi, au deuxième trimestre de 2002, de celle de l'ensemble du Québec, faisant disparaître un certain avantage comparatif que possédait la région du fait de la relative facilité d'intégrer le marché du travail régional.

3.3 Les autres régions du Québec

Bien que la performance régionale ne soit pas exceptionnelle du point de vue de la création d'emplois en ce deuxième trimestre de 2002, la Chaudière-Appalaches se retrouve au premier rang quant au taux de chômage le plus bas de l'ensemble des régions économiques du Québec (6,1 %) et au deuxième rang quant au taux d'emploi le plus élevé (63,5 %) (tableau 2). Seule la Montérégie affiche un taux d'emploi plus élevé, avec 66,7 %.

La région se classe également bonne deuxième en ce qui a trait au taux d'activité le plus haut, à 67,6 %, devancée par la région montréalaise qui affiche un taux d'activité de 71,3 %.

Ces quelques indicateurs du marché du travail indiquent tout de même que la région demeure fort dynamique et que plusieurs employeurs devront déployer plus d'efforts afin de dénicher les candidats ou les candidates aptes à combler certains postes vacants.

Certaines régions économiques continuent d'afficher des résultats inquiétants liés à la performance de leurs marchés du travail respectifs. C'est le cas notamment des régions de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, qui affichent toutes des taux de chômage au-dessus des 10 % (entre 11,2 % et 24,3 %).

Parmi les régions métropolitaines, celle de Québec se démarque avec un taux de chômage sous la barre des 6 % et un taux d'emploi de 64,4 % au deuxième trimestre de 2002. Il s'agit d'une amélioration non négligeable, alors qu'au même trimestre de 2001 les taux de chômage et d'emploi de la RMR de Québec étaient de 8,8 % et de 58,9 %. Le dynamisme de ce

marché du travail auquel nous appartenons, du moins en partie (notamment la nouvelle ville de Lévis), s'illustre par un taux d'activité de 68,5 %.

3.4 L'emploi selon le sexe

La forte création d'emplois dans l'ensemble du Québec se répartit assez également entre les hommes et les femmes (tableau 3). En effet, sur les 146 000 emplois créés entre le deuxième trimestre de 2001 et celui de 2002, plus de 75 000 se retrouvent chez les hommes, alors que chez les femmes la hausse atteint près de 71 000. Même si dans les deux groupes une proportion importante de personnes (hausse de la population active de 3,5 % et 3,7 %) sont retournées sur le marché du travail, la création d'emplois a été suffisante pour faire baisser le nombre de chômeurs et de chômeuses. Chez les hommes la baisse est 3 400, alors que chez les femmes elle se situe à 6 400. Cette diminution du nombre de chômeurs et de chômeuses favorise évidemment une chute du taux de chômage, qui passe de 9,3 % à 8,8 % chez les hommes et de 8,5 % et 7,9 % chez les femmes. Les durées de chômage tant chez les hommes que chez les femmes du Québec sont en baisse, se situant respectivement à 26,8 et 19,6 semaines.

Il est intéressant de noter que le taux de chômage des femmes au Québec est plus bas que celui des hommes, ce qui peut laisser croire à un marché du travail féminin plus favorable. Or, à la lecture d'un autre indicateur, le taux d'emploi, on constate qu'il affiche seulement 53,7 % chez les femmes et près de 67 % chez les hommes, toujours au deuxième trimestre de 2002. Autrement dit, parmi la population en âge de travailler (celle des 15 ans et plus), les femmes occupent un moins grand nombre d'emplois, alors que la population des femmes de 15 ans et plus est plus nombreuse que celle des hommes (3 067 500 contre 2 860 700). Malgré un certain progrès, l'écart demeure marqué entre les hommes et les femmes du point de vue de la participation au marché du travail québécois.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches, les résultats de l'Enquête sur la population active donnent un avantage évident aux hommes de la région en ce qui a trait à la croissance de l'emploi entre le deuxième trimestre de 2001 et celui de 2002. Ainsi, la totalité des nouveaux emplois se retrouvent du côté des hommes (+ 7 200), alors que chez les femmes on observe une légère baisse (- 600). Malgré les pertes d'emplois pour la période, le taux de chômage féminin chute de façon dramatique, passant de 6,8 % à seulement 4,9 %, tandis que celui des hommes glisse légèrement sous la barre des 7 %. Le retrait massif des femmes du marché du travail régional (- 2 600) explique cette forte diminution du nombre de chômeuses. Chez les hommes la situation est tout autre, plus de 7 500 d'entre eux venant

gonfler le niveau de la population active. Au deuxième trimestre de 2002, on compte dans la région 8 600 chômeurs contre seulement 4 500 chômeuses.

Enfin, la durée moyenne du chômage chez les femmes demeure plus élevée que celle des hommes, à 27,6 semaines, alors que chez ces derniers elle atteint 22,2 semaines. Il s'agit tout de même pour les deux groupes d'une augmentation par rapport au deuxième trimestre de 2001.

3.5 L'emploi selon le groupe d'âge

Dans l'ensemble du Québec, la croissance de l'emploi a favorisé le groupe des 30 ans et plus, qui compte au-delà de 100 000 personnes occupées de plus au deuxième trimestre de 2002 comparativement à celui de 2001 (tableau 3). Pour la même période, la création d'emplois chez les 15-29 ans n'est pas négligeable, puisque plus de 46 000 jeunes de plus occupent un emploi. Il faut noter que la croissance de l'emploi chez les plus jeunes est plus importante, toute proportion gardée, la hausse étant de 5,2 %, alors que chez les plus de 30 ans elle se situe à 3,9 %. La population de ce dernier groupe d'âge est évidemment beaucoup plus nombreuse (4 583 700 par rapport à 1 444 500).

Le taux de chômage des 30 ans et plus (7,1 %) continue à demeurer plus bas que celui des jeunes (11,8 %), mais le taux d'emploi de ces derniers dépasse les 65 %, alors que celui des plus de 30 ans est de 58,6 %. De plus, les 15-29 ans intègrent ou réintègrent le marché du travail québécois plus rapidement que les plus âgés, avec une durée moyenne de chômage qui se situe à moins de 13 semaines, tandis que pour le deuxième groupe cette durée dépasse les 30 semaines.

Dans la région, au deuxième trimestre de 2002, la situation du marché du travail par groupe d'âge favorise davantage les plus de 30 ans, avec une croissance de l'emploi de 4,1 % ou 5 700 personnes occupées de plus par rapport au deuxième trimestre de 2001. Chez les 15-29 ans l'augmentation de l'emploi est plus discrète, à 1,8 % ou 1 000 pour la même période. Le taux de chômage des plus de 30 ans chute de près de deux points de pourcentage entre le deuxième trimestre de 2001 et celui de 2002, à seulement 4,3 %, un taux que plusieurs analystes peuvent considérer comme étant lié à une situation de « plein emploi ».

Chez les plus jeunes, le taux de chômage grimpe à 10,1 % pour la période, la création d'emplois n'étant pas suffisante pour absorber l'arrivée de nouveaux chercheurs et chercheuses d'un emploi.

Comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des jeunes de la région demeure beaucoup plus élevé, à 70 %, que celui des 30 ans et plus, qui passe

à 61,3 % au deuxième trimestre de 2002. Durant le même trimestre, 6 500 jeunes de 15-29 ans se sont cherché activement un emploi comparativement à 6 600 personnes de plus de 30 ans. À la même date l'an dernier on comptait plus de 9 000 personnes de 30 ans et plus à la recherche d'un emploi, contre 5 700 jeunes.

Enfin, la durée moyenne de chômage chez les jeunes demeure stable, autour de 11 semaines, alors que chez les plus de 30 ans elle fait un bond significatif, passant de 27,6 semaines au deuxième trimestre de 2001 à 37,7 semaines un an plus tard.

3.6 La situation de l'emploi chez les prestataires de l'assistance-emploi³ et de l'assurance-emploi

3.6.1 Les prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi

Au premier trimestre de 2002, la région de la Chaudière-Appalaches regroupait sur son territoire 4 866 prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi, ce qui représente 2,7 % par rapport à l'ensemble du Québec. Pour la région de la Chaudière-Appalaches, les chiffres du premier trimestre de 2002 représentent une diminution de l'ordre de 6,0 % ou 310 personnes, par rapport au premier trimestre de 2001, le nombre de prestataires passant de 5 176 à 4 866. L'ensemble du Québec affiche, quant à lui, une diminution du nombre de prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte de l'ordre de 4,7 %.

Ainsi qu'il est illustré au tableau 3-A, toutes les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches ont connu, entre le premier trimestre de 2002 et le premier trimestre de 2001, une diminution du nombre de prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi. Ces variations, en pourcentage, se situent entre 17,7 % pour la MRC de La Nouvelle-Beauce et 1,4 % pour la MRC de L'Amiante. La Nouvelle-Beauce affiche une diminution intéressante de 47 prestataires, parmi une quantité relativement faible de prestataires, dont le nombre est passé de 265 à 218.

3.6.2 Les prestataires de l'assurance-emploi n'ayant déclaré aucun revenu

Au deuxième trimestre de 2002, la région de la Chaudière-Appalaches regroupait sur son territoire 5 460 prestataires de l'assurance-emploi n'ayant déclaré aucun revenu, ce qui représente 3,9 % par rapport à l'ensemble du Québec. Pour la région de la

³ Bien que le présent bulletin couvre la période du deuxième trimestre de 2002, les données au sujet des prestataires de l'assistance-emploi se rapportent au premier trimestre de 2002, suivant en cela la disponibilité des données.

Chaudière-Appalaches, les chiffres du deuxième trimestre de 2002 représentent une diminution de l'ordre de 10,3 % ou 630, comparativement au deuxième trimestre de 2001, le nombre de prestataires passant de 6 090 à 5 460. L'ensemble du Québec affiche, pour sa part, une augmentation du nombre de prestataires de l'assurance-emploi, de l'ordre de 1 %.

Ainsi que le montre le tableau 3-B, les diminutions les plus marquées du nombre de prestataires de l'assurance-emploi n'ayant déclaré aucun revenu sont attribuables aux MRC de L'Amiante (- 26 %), de Bellechasse (- 17,1 %), des Chutes-de-la-Chaudière (- 15,3 %), de Lotbinière (- 14 %) et de Desjardins (- 11,6 %).

Un marché du travail plus effervescent a permis aux chercheurs et chercheuses d'emploi prestataires de l'assurance-emploi de se trouver un emploi au cours du deuxième trimestre de 2002.

3.7 L'emploi selon le secteur d'activité

Ainsi qu'il apparaît au tableau 4, l'ensemble des secteurs de la région de la Chaudière-Appalaches comptent, au deuxième trimestre de 2002, quelque 203 100 emplois, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 3,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2001.

Le secteur de la fabrication influence nettement l'augmentation dans la région. Les gains d'emplois attribuables au secteur de la transformation du bois affichés au tableau 6 pour l'ensemble du Québec se transposent de façon aisée dans notre région, qui s'illustre par un nombre d'emplois appréciable dans ce secteur. Selon Statistique Canada, dans l'*Étude trimestrielle sur le produit intérieur brut*, l'élimination temporaire des droits sur le bois d'œuvre (à la fois à titre de mesure de compensation et de mesure antidumping), du 22 avril au 21 mai, a entraîné une hausse marquée de la production des exploitants de scieries au deuxième trimestre et, par conséquent, de l'emploi dans le domaine. Après le 21 mai, la situation se transforme, la production devenant moins sous pression. Du reste, on peut aussi présumer que des secteurs comme la fabrication des portes et fenêtres, des planchers, du meuble ont profité de gains d'emplois attribuables à la vitalité de consommation des particuliers. À cet égard, le secteur du commerce présente aussi des augmentations d'emploi. Dans la région, d'autres secteurs stratégiques de l'industrie de la fabrication, tels que le plastique et les matériaux composites, la transformation alimentaire, la fabrication des produits métalliques, pour ne nommer que ceux-là, sont possiblement responsables des gains d'emplois.

Enfin, le tableau 4 affiche des diminutions d'emploi dans le secteur de la construction. Toutefois, on

devrait s'attendre à des hausses de l'emploi dès le prochain trimestre. Les fortes pertes d'emplois dans les industries du transport, des finances et des services aux entreprises surprennent et sont jugées un peu fortes.

3.8 L'emploi selon le grand groupe professionnel

Ainsi qu'il apparaît au tableau 5, l'emploi par grand groupe professionnel dans la région de la Chaudière-Appalaches laisse voir des augmentations substantielles de l'emploi dans la catégorie occupationnelle des métiers et celle de la transformation et de la fabrication. Cette situation est conforme à l'augmentation observée dans le secteur de la fabrication et analysée au point 3.7, ce type d'emploi se retrouvant en volume important dans les industries de la fabrication. Ainsi que nous pouvons le calculer à partir du tableau 5, l'augmentation de l'emploi dans la catégorie de la transformation et de la fabrication pour la région de la Chaudière-Appalaches est de 5 200 emplois entre le deuxième trimestre de 2001 et le deuxième trimestre de 2002, ce qui représente 30 % de l'augmentation globale de l'ensemble du Québec, qui s'établit à 17 200 emplois.

L'augmentation de l'emploi dans la catégorie de la vente et des services est, pour sa part, en lien avec la hausse de l'emploi dans le secteur du commerce, la consommation des particuliers alimentant de façon particulière l'économie de l'ensemble du Québec et de notre région. Selon Statistique Canada dans l'*Étude trimestrielle sur le produit intérieur brut par industrie*, les fabricants, les grossistes et les détaillants de meubles et d'appareils ménagers ont tous enregistré des hausses significatives de leurs ventes au deuxième trimestre. La catégorie « gestion » aurait aussi connu une variation d'emploi positive, de l'ordre de 9,4 %.

ÉTUDE SPÉCIALE

CONJUGUER CROISSANCE ET PÉNURIES DE MAIN-D'OEUVRE

En plus de son intervention en termes de mesures et de services publics d'emploi, c'est la mission d'Emploi-Québec Chaudière-Appalaches d'assurer une veille sur le marché du travail et de diffuser ses résultats.

Le thème principal de cette conférence est spécifique aux travailleurs et travailleuses expérimentés et vise principalement à examiner les perspectives d'emploi pour ce groupe dans notre région.

La population

On l'entend souvent répéter : la population québécoise vieillit rapidement⁴. Aujourd'hui, la moitié des Québécois ont plus de 37 ans alors qu'en 1971, la moitié avait 25 ans ou moins. Par le fait même, la main-d'œuvre vieillit aussi. Plusieurs raisons expliquent ce vieillissement de la main-d'œuvre et de la population. L'une de celles-ci est sans contredit le vieillissement des baby boomers. Les baby boomers sont nés entre 1946 et 1965 et se démarquent par leur très grand nombre.

En Chaudière-Appalaches, au fil des années, la proportion des moins de 15 ans tendra à diminuer tandis que celle des 45 ans et plus aura tendance à augmenter. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la proportion des moins de 15 ans qui s'établissait à 20,1 % en 1996, sera de 15,2 % en 2011 tandis que la proportion des 45 ans et plus, qui s'établissait à 34,1 % en 1996, sera de 46,9 % en 2011.

La population en âge de travailler

À l'instar de l'ensemble du Québec, l'évolution de la main-d'œuvre dans Chaudière-Appalaches influence l'équilibre du marché du travail. Ainsi, à titre d'exemple, le secteur de la santé prévoit qu'à partir de 2005, dans notre région, il y aura déséquilibre entre le recrutement nécessaire et les diplômés(es) prévu(e)s. Évidemment, le seul facteur démographique n'est pas en cause, il faut aussi regarder du côté de la revalorisation des professions, laquelle est fortement liée aux conditions de travail.

Selon le scénario de prévisions d'Emploi-Québec 2001-2005, l'emploi dans Chaudière-Appalaches augmentera 2 fois plus vite que la population en âge de travailler, ce qui porte à croire que les opportunités d'emploi dans notre région seront vraisemblablement bonnes au cours des prochaines années.

À ce titre, dans Chaudière-Appalaches, les secteurs vedettes en matière de création d'emploi seront : Transformation des aliments, Plastique, Meuble, Transformation du bois, Fabrication des produits métalliques, Construction, Transport et entreposage, Services de santé et Services aux entreprises. Des domaines tels que les biotechnologies, les technologies de l'information tendent graduellement à prendre de l'expansion en raison de l'influence des centres de recherche et de l'établissement des Carrefours de la Nouvelle Économie.

Entre les années 2001 et 2005, toujours selon notre scénario de référence, la demande additionnelle totale de main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches se situera à quelque 31 000 postes. La croissance économique sera la source de 43,4 % de ces nouveaux débouchés, alors que la demande créée en raison de la demande de remplacement (attrition) atteindra 56,6 %.

⁴ Fonds de solidarité FTQ, *Être vieux de plus en plus jeune : la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre dans La minute de l'emploi*, juin 2000, vol.3, no. 7.

RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES
EXEMPLES DE MÉTIERS ET PROFESSIONS PRÉSENTANT DE BONNES PERSPECTIVES
D'EMPLOI D'ICI À 2005 ET UNE DEMANDE DE REMPLACEMENT ÉLEVÉE, SECTEURS
MANUFACTURIER ET DES SERVICES

Secteur manufacturier	Secteur des services
Directeurs/Directrices de la fabrication	Conducteurs/Conductrices de machinerie d'entretien public
Directeurs/Directrices des ventes, du marketing et de la publicité	Débosseleurs/Débosseuses et Réparateurs/Réparatrices de carrosserie
Surveillants/Surveillantes (transformation des aliments, transformation des produits forestiers, fabrication des produits en plastique)	Mécaniciens/Mécanciennes, Techniciens/Techniciennes et Réparateurs/Réparatrices de véhicules automobiles
Mécaniciens/Mécaniciennes de machines fixes	Agents/Agentes et Courtiers/Courtières d'assurance
Tôliers/Tôlières	Superviseurs/Superveuses, vente au détail
Électriciens industriels/Électriciennes industrielles	Professeurs/Professeuses, niveaux primaire, secondaire et collégial
Répartiteurs/Répartitrices et Opérateurs/Opératrices radio	Infirmières/Infirmiers diplômé(e)s
Commis au service à la clientèle	Directeurs/Directrices des soins de santé
Secrétaires	
Spécialistes des ressources humaines	

Préoccupations et réflexions face au vieillissement de la main-d'œuvre

La situation où le nombre de jeunes travailleurs et travailleuses diminue tandis que le nombre de retraité(e)s augmente incite à la réflexion.

Ainsi, peu à peu le vent pourrait tourner en ce qui concerne l'incitation à la retraite anticipée. Au sein de l'entreprise, les employeurs expérimenteront des alternatives aux modalités traditionnelles d'emploi à temps plein suivi d'une retraite totale. Les retraites anticipées pourraient être remplacées par des retraites progressives.

À l'échelle du marché du travail, le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre pourrait être porteur de difficultés de recrutement pour l'entreprise. Il faudra donc s'assurer d'une participation accrue de chacun des groupes d'âge, en particulier chez les plus âgés. Qui dit rareté de l'offre, implique répercussions à la hausse sur les salaires, retard de projets voire même fermeture d'entreprises, particulièrement pour celles qui sont intensives en main-d'œuvre.

La formation continue est incontournable dans la mesure où les changements technologiques s'implantent toujours de plus belle et qu'un accroissement de la productivité est essentiel dans une telle situation de déséquilibre démographique, ceci afin de maintenir le cap de l'enrichissement collectif. Le transfert d'expertise s'avère également judicieux.

Une tendance lourde existe à l'effet que les travailleurs et travailleuses quittent le marché du travail de plus en plus tôt, c'est-à-dire vers l'âge de 55 ans. Toutefois, cette pratique pourra-t-elle être inversée alors que les baby boomers vieillissent et que l'on se dirige vers une diminution de la population ?

Par : Suzanne Lefebvre
 Agente de recherche, de planification et de développement socio-économique

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

DEUXIÈME TRIMESTRE 2002

Tableau 1
PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec
Données non désaisonnalisées

Indicateur du marché du travail	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2e trimestre		Variation	2e trimestre		Variation
	2002	2001	%	2002	2001	%
Population 15 ans et plus (000)	319,7	317,8	0,6	6 028,1	5 980,1	0,8
Population active (000)	216,2	211,4	2,3	3 957,9	3 820,4	3,6
Emploi (000)	203,1	196,5	3,4	3 625,5	3 479,2	4,2
- Temps plein (000)	168,9	164,8	2,5	2 991,1	2 886,3	3,6
- Temps partiel (000)	34,2	31,8	7,5	634,4	592,9	7,0
Chômeurs et chômeuses (000)	13,1	14,9	-12,1	332,4	341,2	-2,6
Taux de chômage (%)	6,1	7,0		8,4	8,9	
Taux d'activité (%)	67,6	66,5		65,7	63,9	
Taux d'emploi (%)	63,5	61,8		60,1	58,2	
Durée du chômage (semaines)	24,0	21,5	11,6	23,6	25,3	-6,7

- : Donnée non disponible.

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Tableau 2

**COMPARAISONS INTERRÉGIONALES
QUELQUES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

2^e trimestre 2002

Données non désaisonnalisées

Régions économiques, régions métropolitaines et ensemble du Québec	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'emploi (%)
RÉGIONS ÉCONOMIQUES			
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	55,7	24,3	42,1
Bas-Saint-Laurent	57,4	12,0	50,5
Québec	66,3	6,2	62,2
Chaudière-Appalaches	67,6	6,1	63,5
Estrie	64,8	7,2	60,2
Centre-du-Québec	66,9	7,5	61,9
Montérégie	71,3	6,4	66,7
Montréal	64,4	9,5	58,3
Laval	67,5	8,9	61,5
Lanaudière	66,0	7,7	61,0
Laurentides	65,0	8,9	59,2
Outaouais	66,8	7,0	62,2
Abitibi-Témiscamingue	61,7	9,7	55,7
Mauricie	59,1	11,2	52,5
Saguenay--Lac-Saint-Jean	58,9	12,6	51,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	63,4	9,2	57,7
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES			
Chicoutimi-Jonquière	59,5	12,3	52,2
Québec	68,5	5,9	64,4
Trois-Rivières	61,6	8,6	56,3
Sherbrooke	65,5	7,6	60,5
Montréal	67,7	8,3	62,1
Ottawa-Hull	69,1	6,9	64,4
ENSEMBLE DU QUÉBEC	65,7	8,4	60,1

Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Tableau 3

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR ÂGE ET PAR SEXE
Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

Sexe et groupe d'âge	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2e trimestre		Variation	2e trimestre		Variation
	2002	2001	%	2002	2001	%
HOMMES						
Population 15 ans et plus (000)	164,9	156,9	5,1	2 960,7	2 935,5	0,9
Population active (000)	124,3	116,8	6,4	2 168,6	2 095,4	3,5
Emploi (000)	115,6	108,4	6,6	1 977,0	1 901,3	4,0
- Temps plein (000)	105,6	99,3	6,3	1 778,0	1 710,3	4,0
- Temps partiel (000)	10,0	9,1	9,9	199,0	191,0	4,2
Chômeurs (000)	8,6	8,4	2,4	191,6	194,0	-1,2
Taux de chômage (%)	6,9	7,2		8,8	9,3	
Taux d'activité (%)	75,4	74,4		73,2	71,4	
Taux d'emploi (%)	70,1	69,1		66,8	64,8	
Durée du chômage (semaines)	22,1	19,9	11,1	26,8	28,4	-5,6
FEMMES						
Population 15 ans et plus (000)	154,8	160,9	-3,8	3 067,5	3 044,6	0,8
Population active (000)	92,0	94,6	-2,7	1 789,3	1 725,1	3,7
Emploi (000)	87,5	88,1	-0,7	1 648,5	1 577,9	4,5
- Temps plein (000)	63,3	65,4	-3,2	1 213,1	1 176,0	3,2
- Temps partiel (000)	24,2	22,7	6,6	435,4	401,8	8,4
Chômeuses (000)	4,5	6,4	-29,7	140,8	147,2	-4,3
Taux de chômage (%)	4,9	6,8		7,9	8,5	
Taux d'activité (%)	59,4	58,8		58,3	56,7	
Taux d'emploi (%)	56,5	54,8		53,7	51,8	
Durée du chômage (semaines)	27,6	23,5	17,4	19,6	21,2	-7,5
15-29 ANS						
Population 15-29 ans (000)	82,4	82,5	-0,1	1 444,5	1 441,9	0,2
Population active (000)	64,1	62,4	2,7	1 065,5	1 017,6	4,7
Emploi (000)	57,7	56,7	1,8	939,7	893,5	5,2
- Temps plein (000)	43,4	43,1	0,7	653,0	633,4	3,1
- Temps partiel (000)	14,2	13,6	4,4	286,7	260,1	10,2
Chômeurs et chômeuses (000)	6,5	5,7	14,0	125,8	124,1	1,4
Taux de chômage (%)	10,1	9,1		11,8	12,2	
Taux d'activité (%)	77,8	75,6		73,8	70,6	
Taux d'emploi (%)	70,0	68,7		65,1	62,0	
Durée du chômage (semaines)	10,7	11,1	-3,6	12,8	13,0	-1,5
30 ANS ET PLUS						
Population 30 ans et plus (000)	237,3	235,2	0,9	4 583,7	4 538,2	1,0
Population active (000)	152,1	149,0	2,1	2 892,4	2 802,8	3,2
Emploi (000)	145,5	139,8	4,1	2 685,8	2 585,7	3,9
- Temps plein (000)	125,5	121,7	3,1	2 338,1	2 253,0	3,8
- Temps partiel (000)	20,0	18,1	10,5	347,7	332,7	4,5
Chômeurs et chômeuses (000)	6,6	9,2	-28,3	206,6	217,1	-4,8
Taux de chômage (%)	4,3	6,2		7,1	7,7	
Taux d'activité (%)	64,1	63,4		63,1	61,8	
Taux d'emploi (%)	61,3	59,4		58,6	57,0	
Durée du chômage (semaines)	37,7	27,6	36,6	30,3	32,1	-5,6

- : Donnée non disponible.

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Tableau 3-A
PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI SANS CONTRAINTE À L'EMPLOI
MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

Territoires (MRC)	<i>Prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi</i>		
	1e trimestre 2002	1e trimestre 2001	Variation (%)
L'Amiante	783	794	-1,4
Beauce-Sartigan	570	599	-4,8
Bellechasse	342	373	-8,3
Les Chutes-de-la-Chaudière	529	586	-9,7
Desjardins	937	963	-2,7
Les Etchemins	198	225	-12,0
L'Islet	306	323	-5,3
Lotbinière	269	294	-8,5
Montmagny	531	551	-3,6
La Nouvelle-Beauce	218	265	-17,7
Robert-Cliche	183	203	-9,9
Chaudière-Appalaches	4 866	5 176	-6,0
Ensemble du Québec	183 342	192 312	-4,7

Sources:

Assistance emploi: Statistique Canada, Division de la Statistique du travail (1er trimestre de 2001 et 2002 (Tab1A.ivt))

Tableau 3-B
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI N'AYANT DÉCLARÉS AUCUN REVENU
MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

Territoires (MRC)	<i>Prestataires de l'assurance-emploi n'ayant déclarés aucun revenu</i>		
	2e trimestre 2002	2e trimestre 2001	Variation (%)
L'Amiante	710	960	-26,0
Beauce-Sartigan	630	660	-4,5
Bellechasse	340	410	-17,1
Les Chutes-de-la-Chaudière	940	1110	-15,3
Desjardins	610	690	-11,6
Les Etchemins	360	340	5,9
L'Islet	490	470	4,3
Lotbinière	430	500	-14,0
Montmagny	450	450	0,0
La Nouvelle-Beauce	300	290	3,4
Robert-Cliche	200	210	-4,8
Chaudière-Appalaches	5 460	6 090	-10,3
Ensemble du Québec	140 180	138 730	1,0

Sources:

Assurance emploi: DPIMT, compilation (Tableau3_2002.xls)

Tableau 4
EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

Secteur d'activité	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2e trimestre		Variation	2e trimestre		Variation
	2002	2001	%	2002	2001	%
Agriculture	9,3	10,5	-11,4	66,4	64,0	3,8
Autres branches du secteur primaire	-	-	-	39,0	36,6	6,6
Services publics	-	-	-	27,6	28,2	-2,1
Construction	9,3	9,7	-4,1	162,8	139,2	17,0
Fabrication	59,7	53,0	12,6	660,6	640,7	3,1
Commerce	31,6	27,3	15,8	604,9	554,6	9,1
Transports, entreposage	5,2	6,9	-24,6	148,0	183,3	-19,3
Finance, assurances, immobilier et location	9,8	13,5	-27,4	197,3	178,1	10,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,6	8,7	-24,1	214,1	211,6	1,2
Gestion d'entreprises, services adm. et autres	-	4,5	-	125,5	103,8	20,9
Services d'enseignement	10,4	9,8	6,1	243,1	215,1	13,0
Soins de santé et assistance sociale	20,6	20,5	0,5	397,3	376,2	5,6
Information, culture et loisirs	-	-	-	162,3	152,8	6,2
Hébergement et services de restauration	11,8	8,2	43,9	211,2	217,6	-2,9
Autres services	8,8	8,3	6,0	156,1	160,4	-2,7
Administrations publiques	10,2	10,1	1,0	209,2	217,0	-3,6
Ensemble des secteurs	203,1	196,5	3,4	3 625,5	3 479,2	4,2

- : Donnée non disponible.

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

La classification type des industries (CTI de 1980) a été remplacée en janvier 1999 par le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Tableau 5
EMPLOI PAR GRAND GROUPE PROFESSIONNEL
Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

Groupe professionnel	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2e trimestre		Variation %	2e trimestre		Variation %
	2002	2001		2002	2001	
Gestion	13,9	12,7	9,4	299,4	297,1	0,8
Affaires, finances et administration	32,5	32,2	0,9	645,9	620,7	4,1
Sciences naturelles et appliqués et professions apparentées	11,0	11,2	-1,8	228,5	223,3	2,3
Secteur de la santé	11,1	10,7	3,7	222,9	195,6	14,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,4	11,9	-12,6	261,0	249,8	4,5
Arts, culture, sports et loisirs	-	4,6	-	110,8	115,7	-4,2
Ventes et services	44,5	41,7	6,7	920,2	878,4	4,8
Métiers, transport et machinerie	29,3	26,6	10,2	484,0	471,6	2,6
Prof. propres au secteur primaire	11,2	12,8	-12,5	103,9	95,4	8,9
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	37,1	31,9	16,3	348,8	331,6	5,2
Ensemble des professions	203,1	196,5	3,4	3 625,5	3 479,2	4,2

- : Donnée non disponible.

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Les estimations selon les groupes de professions (CTP de 1980) ont été remplacé en janvier 1999 par la classification de 1991 (CTP de 1991)

Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Tableau 6
EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC (milliers)

Secteur d'activité	Ensemble du Québec		Variation %
	2002	2001	
Agriculture	66,4	64,0	3,8
Foresterie et exploitation forestière	21,0	20,0	5,0
Pêche, chasse et piégeage	6,0	4,3	39,5
Extraction minière	12,0	12,4	-3,2
Services publics	27,6	28,2	-2,1
Construction	162,8	139,2	17,0
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	79,1	74,7	5,9
Usines de textiles et de produits textiles	21,1	18,3	15,3
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et analogues	53,5	79,6	-32,8
Fabrication de produits en bois	64,9	47,8	35,8
Fabrication du papier	30,4	32,9	-7,6
Impression et activités connexes de soutien	35,7	30,9	15,5
Fabrication de produits chimiques	40,8	38,0	7,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	34,6	30,3	14,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	14,8	21,0	-29,5
Première transformation des métaux	33,4	29,2	14,4
Fabrication de produits métalliques	44,0	39,9	10,3
Fabrication de machines	21,7	37,4	-42,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	28,2	33,7	-16,3
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	22,8	14,5	57,2
Fabrication de matériel de transport	63,9	45,1	41,7
Fabrication de meubles et de produits connexes	44,0	41,7	5,5
Activités diverses de fabrication	27,8	25,8	7,8
Commerce de gros	134,9	121,9	10,7
Commerce de détail	470,0	432,7	8,6
Transport et entreposage	148,0	183,3	-19,3
Finance	102,0	88,5	15,3
Sociétés d'assurance, fonds et autres instruments financiers	52,1	49,1	6,1
Services immobiliers	28,1	30,1	-6,6
Services de location et de location à bail	15,0	10,4	44,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	214,1	211,6	1,2
Gestion d'entreprises, soutien administratif et autres	125,5	103,8	20,9
Services d'enseignement	243,1	215,1	13,0
Soins de santé et assistance sociale	397,3	376,2	5,6
Information, culture et loisirs	162,3	152,8	6,2
Hébergement et restauration	211,2	217,6	-2,9
Autres services	156,1	160,4	-2,7
Administration fédérale (incluant la défense)	64,9	69,8	-7,0
Administrations publiques provinciales et territoriales	75,0	75,9	-1,2
Administrations publiques locales, municipales, régionales et autres	69,3	71,4	-2,9
ENSEMBLE DES SECTEURS	3 625,5	3 479,2	4,2

- : Donnée non disponible.

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

La classification type des industries (CTI de 1980) a été remplacée en janvier 1999 par le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

 Source : *Enquête sur la population active*. Compilations spéciales, Statistique Canada.

TABLEAU 7

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT GÉNÉRATEURS D'EMPLOIS EN COURS OU ANNONCÉS
Chaudière-Appalaches
2^e trimestre 2002

Secteur d'activité économique	Nom de l'entreprise	Montant de l'investissement	Création d'emplois prévue	Remarques
VÊTEMENTS (315)	Confection Mina (Adstock)	--	10	Développement des affaires. <i>Courrier Frontenac</i> , 3 mai 2002
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS (321)	Portes patio Résiver (Beauceville)	700 000 \$	50	Mise en production de 3 nouvelles portes. <i>Éclaireur-Progress</i> , 7 juin 2002
	Boa-Franc (Saint-Georges de Beauce)	9 000 000 \$	200 (d'ici à 5 ans)	Deuxième usine à Saint-Georges de Beauce. <i>Le Soleil</i> , 6 juin 2002
	Structures Canatruss (Theford Mines)	350 000 \$	45	Expansion, développement. <i>Courrier de Frontenac</i> , 28 juin 2002
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES (323)	Reliure Express (Beauceville)	1 000 000 \$	9	Projet d'acquisition et d'agrandissement des locaux. <i>L'Éclaireur, Progrès/Beauce Nouvelle</i> , 7 juin 2002
FABRICATION DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE (326)	Texel inc. (ADS) (Sainte-Clotilde de Beauce et Saint-Elzéar)	40 000 000 \$ (sur 4 ans)	50	Deuxième contrat de Polaris Industries pour conception, ingénierie, prototypage, fabrication de coque et carrosserie d'un nouveau modèle de motomarine. <i>Journal de Québec</i> , 19 juin 2002
MATÉRIEL DE TRANSPORT (336)	Alutrec inc. (Sainte-Agathe de Lotbinière)	500 000 \$	35 (par année)	Promotion des ventes et installations de Sainte-Agathe de Lotbinière. <i>Indicateur des projets au Québec</i> , 15 juin 2002
MEUBLE ET PRODUITS CONNEXES (337)	Roy et Bénot (Montmagny)	186 000 \$	20	Commercialisation aux États-Unis. <i>L'Oie Blanche</i> , 4 mai 2002
COMMERCE DE GROS (413)	Distribution Yvan Nadeau inc. (Saint-Léon de Standon)	165 000 \$	4	Développement des affaires. <i>La Voix du Sud</i> , 23 juin 2002
CULTURE (512)	Cinéma des Chutes (Saint-Nicolas)	3 000 000 \$	15	Nouveau cinéma de huit salles de projection. <i>Les Affaires</i> , 24 avril 2002

Source : Relevé de la Direction de la planification et du partenariat.

Tableau 8

PERTES D'EMPLOIS ANNONCÉES
Chaudière-Appalaches
2^e trimestre 2002

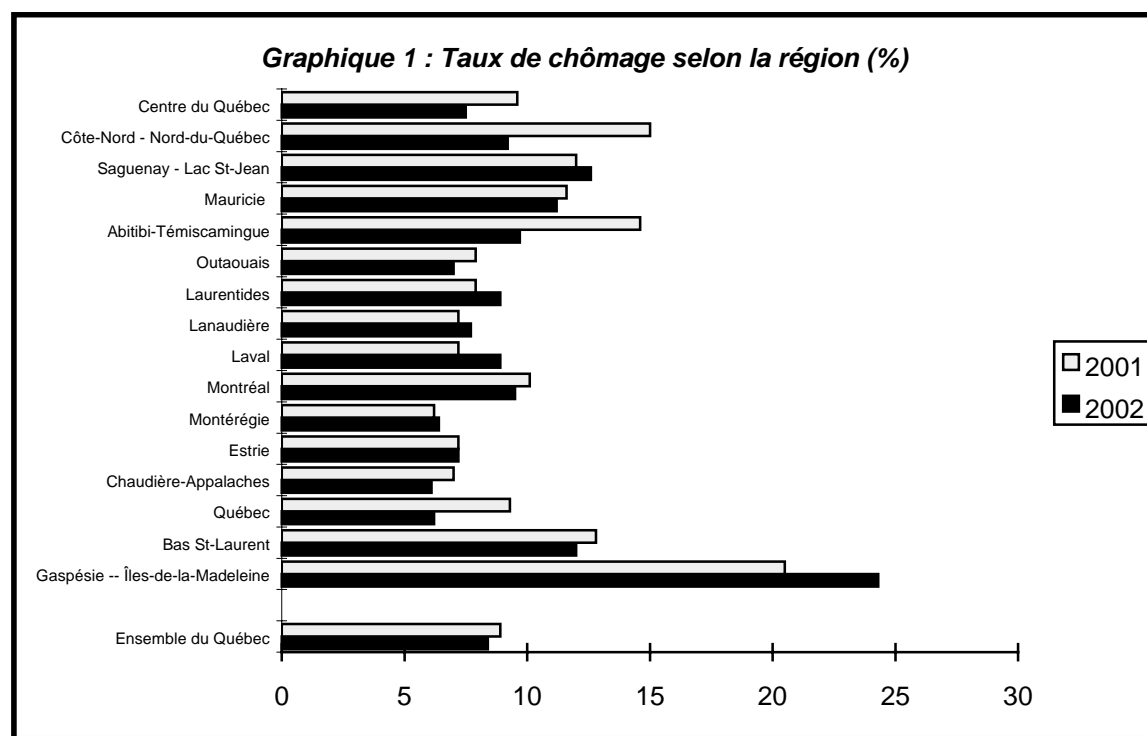
Secteur d'activité économique	Nom de l'entreprise	Nombre d'emplois supprimés	Remarques
EXTRACTION MINIÈRE (212)	LAB Chrysotile (Thetford Mines)	350	Lock-out. <i>Le Soleil</i> , 29 avril 2002
FABRICATION DE PRODUITS DE BOIS (321)	Papetière Domtar, usines de bois de sciage (Sainte-Aurélie et Sainte-Marie de Beauce)	210	Mise à pied pour période indéterminée. <i>Le Soleil</i> , 15 mai 2002
	Moulin de préparation de bois en transit de Saint-Romuald (Saint-Romuald)	30	Faillite. <i>Journal de Québec</i> , 16 mai 2002
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES (335)	Inglis (Montmagny)	500	Fermeture d'usine en mars 2004. <i>Le Soleil</i> , 22 mars 2002

Source : Relevé de la Direction de la planification et du partenariat.

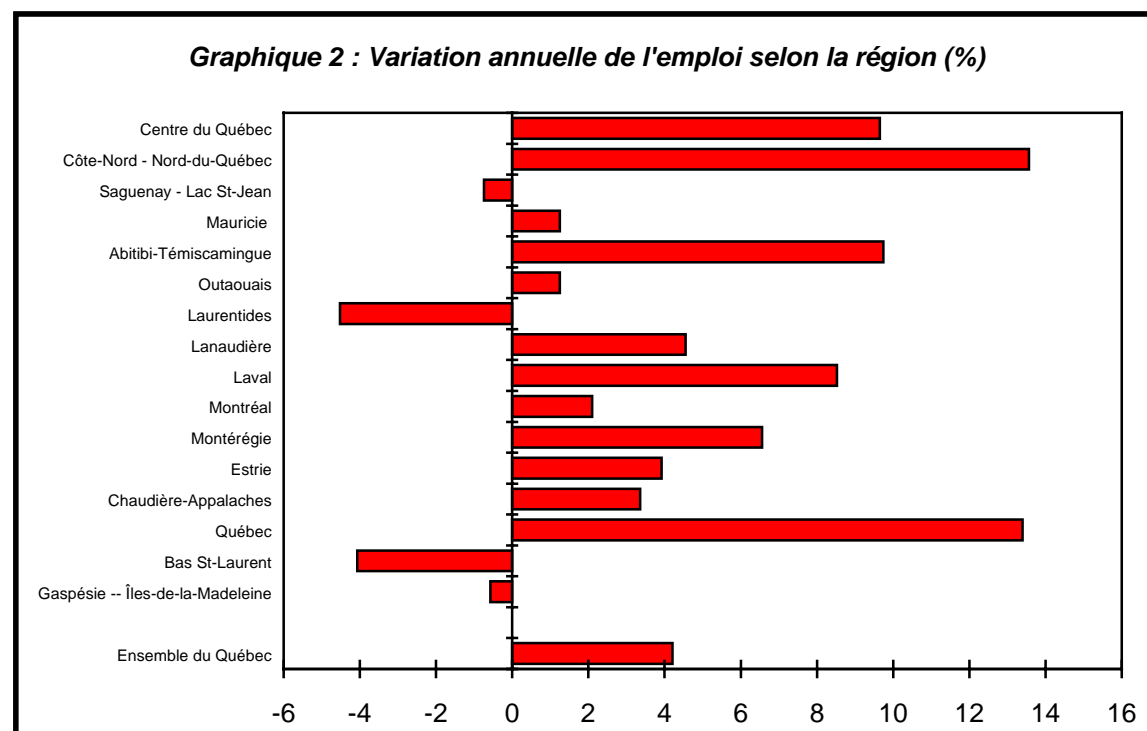
Graphiques 1 et 2

TAUX DE CHÔMAGE ET VARIATION ANNUELLE DE L'EMPLOI SELON LA RÉGION

2e trimestre 2002



Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.



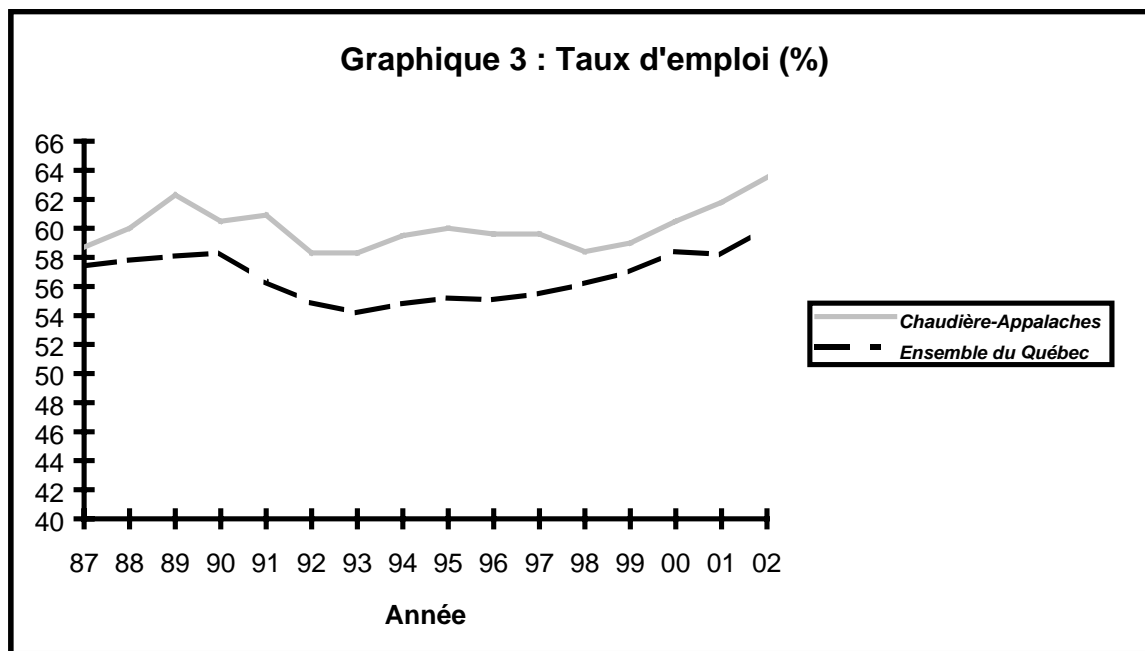
Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Graphiques 3 et 4

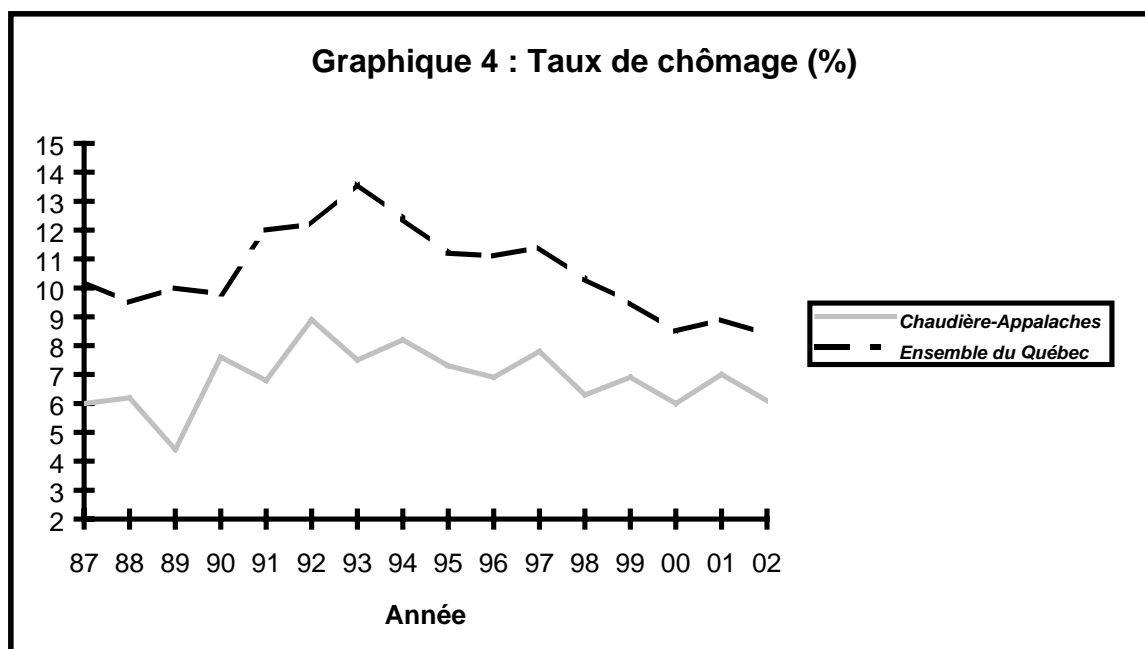
RAPPORT EMPLOI - POPULATION (%) ET TAUX DE CHÔMAGE (%)

Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec

2^e trimestre 2002

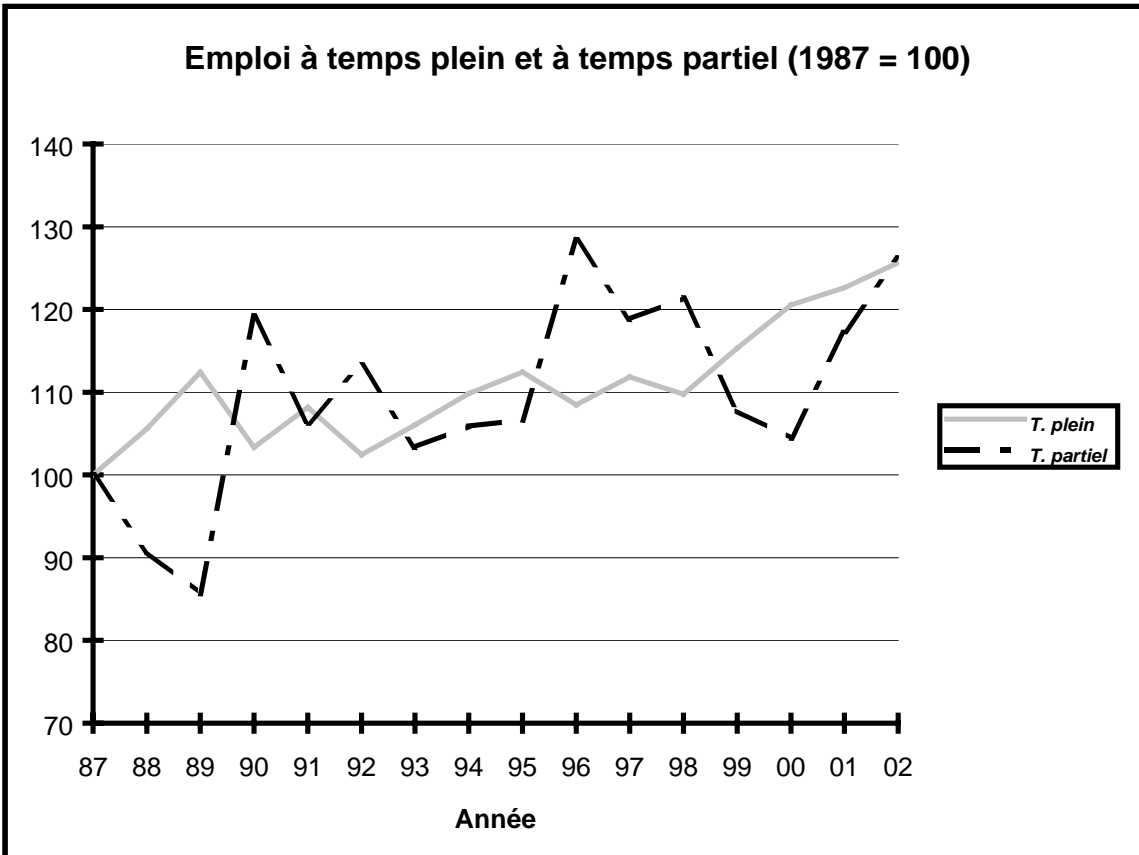


Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.



Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

Graphique 5
EMPLOI À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL
Chaudière-Appalaches
2e trimestre 2002



Source : Enquête sur la population active. Compilations spéciales, Statistique Canada.

MISE EN GARDE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES ESTIMATIONS RÉGIONALES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les estimations régionales sur le marché du travail se distinguent à plusieurs égards des données canadiennes et québécoises sur l'emploi et le chômage diffusées mensuellement par Statistique Canada et tirées de l'*Enquête sur la population active*. Les estimations dont font part mensuellement les médias sont désaisonnalisées, ce qui veut dire qu'elles sont corrigées des variations saisonnières afin de rendre les données comparables avec celles de n'importe quel autre mois de n'importe quelle année. Les estimations régionales sont, quant à elles, des données brutes. Statistique Canada ne désaisonnalise pas ces données. Comme les niveaux d'emploi et de chômage varient en fonction de la période de l'année, on ne peut donc comparer les estimations régionales d'un mois qu'avec celles du mois correspondant des années antérieures.

Les estimations régionales se distinguent également des estimations québécoises mensuelles non désaisonnalisées en ce que les premières sont des moyennes mobiles trimestrielles. Ainsi, l'estimation du taux de chômage d'avril pour la Chaudière-Appalaches est en réalité une estimation du taux de chômage moyen de cette région pour les mois de février, mars et avril. L'estimation de mai correspondra au taux moyen de mars, avril et mai. Cette façon de faire a été introduite par Statistique Canada en 1991 afin de réduire les fluctuations mensuelles des estimations régionales occasionnées par la faible taille de l'échantillon à partir duquel sont produites ces estimations.

Malgré l'établissement de moyennes mobiles trimestrielles, les estimations régionales demeurent entachées de marges d'erreur élevées à cause de cette faible taille de l'échantillon. Celui-ci, qui est de 10 567 ménages pour l'ensemble du Québec, varie, selon les régions de 265 ménages à Laval à 1 387 ménages en Montérégie. Statistique Canada a estimé les marges d'erreur pour les régions du Québec à partir des estimations moyennes de septembre 1995 à février 1997⁵. Le coefficient de variation, qui est de 2,7 % pour l'estimation du taux de chômage trimestriel de l'ensemble du Québec, varie de 7,3 % sur l'île de Montréal à 14,8 % pour la région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Selon ces estimations, comme on peut le voir au tableau qui suit, lorsque le taux de chômage non désaisonné estimé pour le Québec pour un trimestre donné est de 11,6 %, il y a 67 % des chances que le taux réel, qu'on observerait si l'on recensait tous les ménages du Québec, se situe entre 11,3 % et 11,9 %. Lorsque l'on veut hausser à 90 % l'intervalle de confiance, les bornes inférieures et supérieures sont respectivement de 11,1 % et 12,1 %, ce qui signifie qu'il y a 90 % des probabilités que le taux réel se situe entre ces bornes.

Pour les estimations régionales, la marge d'erreur s'accroît considérablement. Ainsi, une estimation du taux de chômage de 18,7 % pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine signifie qu'il a une probabilité de 67 % que le taux de chômage de cette région se situe entre 16,7 % et 20,7 %. L'intervalle de confiance à 67 % pour cette région est donc dans ce cas-ci de 4 points de pourcentage. Une variation du taux de chômage de 2 points dans un sens ou dans l'autre ne peut alors être considérée statistiquement significative avec un tel intervalle de confiance. À Montréal, où l'échantillon est plus important, un taux de chômage estimé de 13,4 % se situe en réalité entre 12,4 % et 14,4 % deux fois sur trois.

⁵ La période part de la moyenne mobile de trois mois de juillet à septembre 1995 jusqu'à celle de décembre 1996 à février 1997.

INTERVALLES DE CONFIANCE DES ESTIMATIONS RÉGIONALES DU TAUX DE CHÔMAGE

INTERVALLE DE CONFIANCE À

	Taille de l'échantillon	Taux de chômage moyen 9-95 à 2-97 ⁶	95 %		90 %		67 %	
			Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
Ensemble du Québec	10 567	11,6	11,0	12,2	11,1	12,1	11,3	11,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	432	18,7	14,7	22,7	15,7	21,7	16,7	20,7
Bas-Saint-Laurent	432	13,8	10,7	16,9	11,5	16,1	12,3	15,3
Québec	914	11,9	10,0	13,8	10,5	13,3	11,0	12,8
Chaudière-Appalaches	462	7,2	5,5	8,9	5,9	8,5	6,4	8,0
Estrie	910	10,0	7,7	12,3	8,2	11,8	8,8	11,2
Montérégie	1 387	9,9	8,4	11,4	8,8	11,0	9,2	10,6
Montréal	1 139	13,4	11,5	15,3	11,9	14,9	12,4	14,4
Laval	265	9,9	7,3	12,5	8,0	11,8	8,6	11,2
Lanaudière	553	11,8	9,1	14,5	9,7	13,9	10,4	13,2
Laurentides	595	10,8	8,5	13,1	9,1	12,5	9,7	11,9
Outaouais	685	10,9	8,7	13,1	9,3	12,5	9,8	12,0
Abitibi-Témiscamingue	471	11,0	8,5	13,5	9,2	12,8	9,8	12,2
Mauricie-Bois-Francis	1 186	11,6	9,6	13,6	10,1	13,1	10,6	12,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	732	14,7	12,7	16,7	13,2	16,2	13,7	15,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	404	14,3	10,0	18,6	11,1	17,5	12,2	16,4

Source : Statistique Canada.

La marge d'erreur élevée des estimations trimestrielles régionales doit inciter l'utilisateur à interpréter ces estimations avec circonspection. Celui-ci doit garder à l'esprit qu'une variation d'une estimation dans un sens, si elle est inférieure à ce qui est expliqué par le coefficient de variation, peut en réalité camoufler une variation en sens contraire.

Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation

André Grenier

18 juillet 1997

⁶ Selon les moyennes mobiles de trois mois de juillet-septembre 1995 à décembre 1996-février 1997.